

Modalités de paiement

- **Paiement complet remis avec le dossier** (chèques, espèces, chèques ANCV, chèques caution)
- **Chèques à l'ordre de USV Natation** --> Possibilité de faire trois chèques pour une cotisation : décalage d'un mois / chèques datés du jour de l'émission / date limite encaissement décembre.
- **Paiement en espèces** à remettre avec le dossier sous enveloppe portant le nom du nageur et le montant de la somme à une permanence ou à Fabien CARTON
- **Coupons-sport et chèques-vacances ANCV** --> *Bien vérifier que vos nom et adresse figurent sur chaque chèque.*
Chèques ANCV joints au dossier à déduire de la cotisation.

Aide Pass'Sport (voir ci-contre) Joindre le document envoyé par le ministère et déduire 50 €

Pass'Région (voir ci-contre) : Joindre le formulaire ci-contre / déduire 30 € / ajouter un chèque caution de 30 €
(inscrire caution pass'région au dos)

Autres aides en attente : Si vous connaissez le montant de l'aide faire un chèque cotisation (aide déduite) et un chèque caution en mentionnant au dos chèque caution + motif

Attestation de paiement : Nous contacter par mail